

LE COMMUNAUTAIRE À BOUTTE

Ce que nous sommes. Ce que nous voulons.



Le mouvement Le communautaire à boutte est une mobilisation portée par des organismes communautaires autonomes à travers le Québec. Né en Mauricie, il s'est rapidement transformé en un mouvement national rassemblant près de 2 000 organismes, et toujours en progression, autour d'un même constat : il est essentiel d'**améliorer les conditions de travail** dans le milieu communautaire et d'**assurer un financement adéquat** pour soutenir sa mission.

Ce mouvement s'inscrit dans un **contexte où les besoins sociaux explosent** : pauvreté, isolement, santé mentale, vieillissement..., alors que les ressources des organismes demeurent insuffisantes. Malgré leur rôle essentiel dans le filet social, les organismes communautaires autonomes font face à un sous-financement chronique, à une surcharge de travail et à un épuisement généralisé des équipes. Ils sont à un point de rupture. Il est urgent d'agir.

Le mouvement s'appuie sur une **mobilisation ancrée dans les milieux**, étroitement liée aux réalités locales et régionales, mais unie par un message national fort. Il affirme à la fois l'autonomie des organismes et la puissance du collectif. En misant sur la grève comme principal levier de pression politique, il multiplie aussi les actions concertées pour obtenir des engagements concrets.

Les revendications du mouvement sont claires :

- Conditions de travail décentes pour les travailleuses et travailleurs du communautaire.
- Financement suffisant à la mission.
- Reconnaissance pleine et entière des organismes.
- Protection de l'autonomie et fin du financement précaire.
- Investissement dans le modèle communautaire comme pilier stratégique.

Le communautaire à boutte est une mobilisation importante, un nouveau jalon dans l'histoire des luttes du mouvement de l'action communautaire autonome. Près de 2 000 organismes à travers le Québec ont participé à des centaines d'actions, incluant des grèves et des manifestations locales, régionales et nationales, afin de rendre visible leur contribution essentielle à la société et de revendiquer des engagements financiers du gouvernement.

Au-delà des revendications immédiates, le mouvement porte une vision claire : celle d'un Québec où l'action communautaire autonome est reconnue comme un pilier stratégique du développement social, capable d'agir efficacement afin de répondre aux besoins des populations et renforcer le tissu social. L'expertise des groupes et la voix des personnes vulnérables qu'ils portent doivent être entendues, respectées et considérées.



UNE ARCHITECTURE AU SERVICE DE L'ACTION

Le mouvement Le communautaire à boutte repose sur une mobilisation collective d'organismes communautaires à l'échelle du Québec. Afin d'assurer l'efficacité, la cohérence et l'impact de ses actions, le mouvement sur des façons de faire souples, collaboratives et adaptées à la réalité de la mobilisation nationale.

Ces façons de faire visent à :

- Assurer une coordination efficace des actions
- Soutenir la mobilisation à tous les niveaux
- Renforcer la cohérence des actions et des messages
- Maintenir un lien constant entre les initiatives nationales et le terrain

UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE

La légitimité du mouvement Le communautaire à boutte repose d'abord sur l'action concrète des organismes qui le composent. Né d'initiatives locales de mobilisation, il s'est construit « par le bas », porté directement par les groupes eux-mêmes.

Chaque organisme engagé participe de manière légitime, notamment parce que son implication est appuyée par son conseil d'administration. Les décisions du mouvement se prennent collectivement, lors de rencontres régulières, où les membres mobilisés, représentant leur région ou leur secteur, contribuent activement aux orientations et aux actions.

Cette dynamique favorise une influence réelle et positive des acteurs du terrain, assurant que le mouvement reste ancré dans les réalités vécues.

Le mouvement ne cherche pas à remplacer les regroupements existants ni les instances nationales. Il s'inscrit plutôt en complémentarité, comme un espace de mobilisation et de rapport de force visant à faire avancer les revendications du milieu communautaire auprès du gouvernement.

Un mouvement organique

Concrètement, ça veut dire que Le communautaire à boutte :

- Émerge des besoins réels des groupes
- Évolue de manière souple et adaptable
- Repose sur la participation active des membres, pas seulement sur des directives qui proviennent « d'en haut »
- Grandit progressivement, selon l'engagement et les dynamiques du milieu

Principes de fonctionnement

Organisation ancrée dans les milieux

Les organismes communautaires autonomes se regroupent idéalement en cellules locales ou régionales (regroupement d'organismes d'un même territoire). Chaque territoire définit sa propre dynamique et ses actions, tout en étant uni par les mêmes revendications et libre dans ses moyens.

Fonctionnement non hiérarchique

Aucune structure formelle d'élection n'est imposée. Le mouvement repose sur la volonté de se mobiliser, et chaque personne présente détient une légitimité issue de son engagement et de son mandat accepté par son conseil d'administration.

Espaces de concertation réguliers

Le mouvement se réunit fréquemment avec les cellules et les différents comités afin d'assurer la circulation de l'information et la prise de décision collective.

Transparence des décisions

Les décisions sont partagées avec l'ensemble des membres mobilisés lors des rencontres.

Implication ouverte

Toute personne ou organisation impliquée peut s'engager dans un ou plusieurs comités selon ses intérêts et disponibilités.

Rigueur et traçabilité

Chaque rencontre nationale fait l'objet d'un ordre du jour et d'un compte rendu accessible.

Outils de communication communs

Des outils numériques communs, comme un espace partagé (Drive) et des groupes de discussion d'équipe (ex. Messenger), sont disponibles pour soutenir la coordination et le partage d'information.

Comité exécutif (10 à 12 personnes)

Mandat : Assurer la coordination stratégique du mouvement, en veillant à la cohérence des actions, à la prise de décisions urgentes et au bon déroulement des opérations.

Responsabilités :

- Assurer la coordination globale et la cohérence du mouvement
- Prendre les décisions stratégiques et urgentes
- Prioriser et arbitrer les enjeux
- Suivre la mise en œuvre des actions
- Encadrer et soutenir les comités
- Valider les orientations et les messages publics
- Gérer les situations imprévues
- Planifier les rencontres et assurer les suivis

Comité communication (8 à 10 personnes)

Mandat : Assurer la stratégie, la cohérence et le déploiement des communications du mouvement afin de maximiser sa visibilité, son impact et la portée de ses revendications.

Responsabilités :

- Gérer les relations de presse et les communications publiques
- Préparer les porte-paroles
- Élaborer et ajuster les messages clés
- Assurer le suivi médiatique
- Diffuser les positions officielles
- Renforcer la visibilité du mouvement
- Gérer les publications et l'animation des réseaux sociaux
- Planifier et adapter le contenu selon les publics
- Assurer la cohérence des messages
- Créer et coordonner les visuels
- Interagir avec la communauté au besoin
- Diffuser rapidement les informations importantes
- Gestion et mise à jour du site web aboutte.info
- Gestion, rédaction et envoi de l'infolettre
- Gestion de la boîte courriel
- Prise de photos, vidéos et montage
- Création et gestion des publicités
- Assurer l'uniformité et le respect de l'image de marque

Comité négociation (6 à 8 personnes)

Mandat : Assurer la stratégie et la conduite des relations et des négociations avec les instances gouvernementales, en collaboration avec le RQ-ACA, afin de faire avancer les revendications du mouvement.

Responsabilités :

- Assurer les relations avec les instances gouvernementales et les partis politiques
- Préparer et coordonner les démarches de négociation
- Définir les priorités stratégiques
- Analyser les propositions et leurs impacts
- Maintenir l'arrimage avec les réalités du terrain
- Développer les argumentaires liés aux revendications
- Soutenir les comités internes dans les enjeux politiques
- Désigner les personnes qui représentent le mouvement à la table de négociation

Comité partenarial et regroupements (8 à 10 personnes)

Mandat : Assurer le développement, la coordination et le maintien des relations avec les partenaires et les regroupements afin de renforcer la portée du mouvement.

Responsabilités :

- Assurer les relations avec les partenaires et regroupements
- Coordonner les collaborations et actions conjointes
- Planifier et suivre les rencontres externes
- Développer de nouveaux partenariats
- Transmettre l'information stratégique
- Renforcer l'influence auprès des décideurs



Comité mobilisation (12 à 15 personnes)

Mandat : Assurer la planification, la coordination et le déploiement des actions de mobilisation afin de renforcer la participation et l'engagement à l'échelle nationale.

Responsabilités :

- Coordonner les actions de mobilisation
- Planifier les campagnes et les échéanciers
- Gérer la logistique et les opérations
- Soutenir les initiatives locales
- Outiller les équipes de mobilisation
- Élaborer le calendrier des actions nationales

Comité liaison (8 à 10 personnes)

Mandat : Assurer la circulation de l'information et la cohésion entre les comités nationaux et les cellules locales afin de renforcer l'unité et l'efficacité du mouvement.

Responsabilités :

- Assurer le lien entre les comités nationaux et les cellules locales
- Transmettre les orientations et les consignes
- Faire remonter les enjeux du terrain
- Soutenir l'organisation des actions locales
- Favoriser l'adhésion aux orientations
- Renforcer la cohésion du mouvement



Rôles et responsabilités dans le mouvement

Le mouvement distingue deux rôles complémentaires : les porte-paroles nationaux et les représentant·e·s médias. Ensemble, ils contribuent à assurer la cohérence du mouvement et son ancrage dans les réalités du terrain.

Rôle des porte-paroles nationaux

Ils parlent AU NOM du mouvement Le communautaire à boutte.

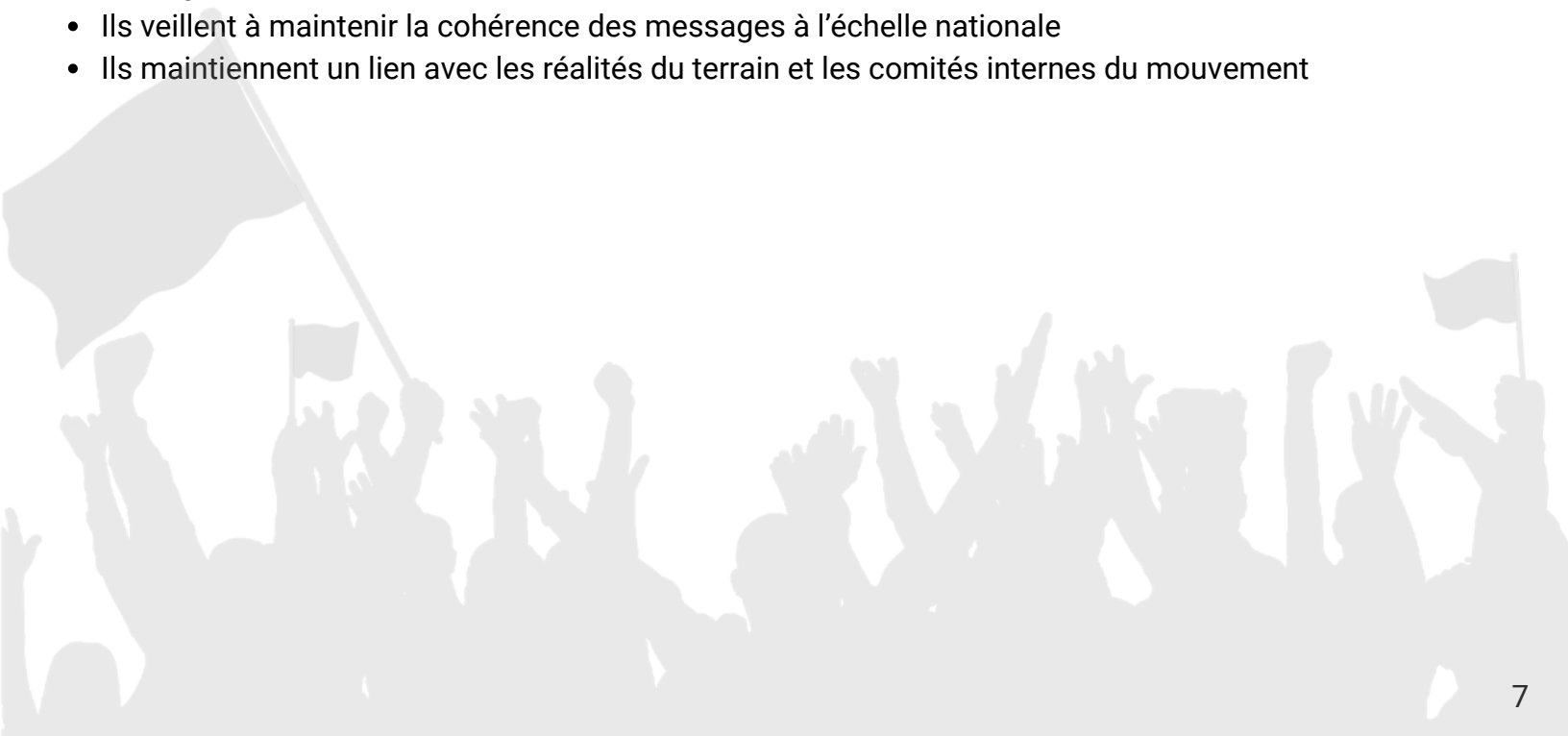
Les porte-paroles sont mandatés pour représenter officiellement le mouvement dans l'espace public et politique.

Responsabilités :

- Intervenir dans les médias au nom du mouvement (entrevues, conférences de presse, émissions, etc.)
- Représenter le mouvement auprès des instances politiques et des partenaires
- Porter les positions, revendications et messages officiels
- Participer aux événements publics, mobilisations et prises de paroles publiques
- Assurer la cohérence des prises de parole à l'échelle du mouvement
- Gérer les prises de parole dans des contextes sensibles ou imprévus, en respectant les orientations du mouvement
- Assurer une disponibilité pour répondre aux demandes médiatiques

Cadre d'action :

- Leurs prises de parole s'appuient sur les orientations collectivement décidées
- Ils siègent au comité de coordination et collaborent avec les différents comités
- Ils veillent à maintenir la cohérence des messages à l'échelle nationale
- Ils maintiennent un lien avec les réalités du terrain et les comités internes du mouvement



Rôle des représentant-e-s médias

Ils parlent DU mouvement Le communautaire à boutte.

Les représentant-e-s contribuent à relayer, dans leur région, les réalités du terrain et les actions de mobilisation du mouvement dans l'espace médiatique.

Responsabilités :

- Répondre aux demandes médiatiques dans leur région et assurer une disponibilité pour y répondre en temps opportun
- Se tenir à jour des activités de mobilisation dans leur secteur
- Témoigner dans les médias locaux ou régionaux de la réalité du terrain
- Mettre en valeur la mobilisation des organismes et les actions menées sur leur territoire
- Relayer les revendications et les messages du mouvement dans les médias

Cadre d'action :

- Leurs prises de parole s'appuient sur les orientations collectivement décidées
- Ils collaborent avec les différents comités de leur secteur
- Ils veillent à maintenir la cohérence des messages à l'échelle nationale
- Ils maintiennent un lien avec les réalités du terrain et les comités internes du mouvement



Rôle des cellules locales et régionales

Les cellules coordonnent la mobilisation locale en assurant la circulation de l'information, le soutien aux organismes et l'organisation des actions sur le terrain. Elles agissent comme relais entre les comités nationaux et les partenaires pour structurer et amplifier les initiatives sur le territoire.

Responsabilités :

- Déléguer une personne représentante aux rencontres de coordination nationale.
- S'assurer que l'information circule sur le territoire auprès des différents partenaires.
- Planifier les actions médiatiques sur le territoire (communiqué de presse, point de presse, porte-parole).
- Obtenir une résolution d'appui des municipalités (modèle sur le site aboutte.info dans la section Documentation).
- Faciliter la gestion des outils promotionnels sur le territoire.
- Planifier les rencontres avec la députation locale, en collaboration avec d'autres organismes.
- Assurer le suivi et l'accompagnement des groupes du territoire (comptabilisation des mandats de grève, présence aux activités, etc.).
- Organiser des actions d'éducation populaire / flash mob.
- Coordonner les besoins financiers du territoire (activités, transport, etc.).
- Inviter des élu·e·s ou des allié·e·s à prendre la parole publiquement sur le sous-financement des groupes communautaires.

Rôle des représentant·e·s régionaux et locaux

Les représentant·e·s contribuent à faire vivre le mouvement sur le terrain et à relayer les réalités locales.

Responsabilités :

- Représenter leur cellule locale/régionale lors des rencontres de concertation nationale
- Soutenir et coordonner l'organisation des actions de mobilisation dans leur région
- Relayer et faire circuler le message global du mouvement dans leur milieu, en cohérence avec les orientations collectives
- Soulever les enjeux, préoccupations et dynamiques du terrain vers les comités nationaux

Cadre d'action :

- Ils s'expriment à partir de leur réalité locale, tout en respectant les orientations du mouvement
- Ils contribuent à enrichir le discours collectif par leur ancrage terrain
- Ils participent aux espaces de concertation et aux échanges du mouvement